

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : COLIN, Roland

Titre : « La fête de l'indépendance et du socialisme africain. Développement des contradictions 1961-1962. » *In Sénégal, notre pirogue. Au soleil de la liberté. Journal de bord 1955-1980*, pp. 215-244

Editeur : Présence Africaine, Paris

Date : 2007

CHAPITRE 7

LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DU SOCIALISME AFRICAIN DÉVELOPPEMENT DES CONTRADICTIONS – 1961-1962

L'intensité des débats politiques majeurs ne pouvait occulter le fondement même de la stratégie sénégalaise telle que la menait Mamadou Dia à la tête du Gouvernement. Il avait déclaré à la tribune des Nations unies le 8 décembre 1960 : « La démocratie mondiale sera économique et sociale ou elle ne sera pas. »

Senghor et Dia se faisaient fort d'instaurer dans ce pays encore meurtri des chocs de la colonisation et de la décolonisation un « socialisme africain », incarnant la démocratie économique et sociale dans le vécu du peuple. Il ne suffisait pas d'en proclamer la légitimité et les vertus. Il fallait le transcrire dans les actes : dans le contexte sénégalais faire surgir du jamais vu, sinon de l'improbable. Les dirigeants de l'UPS partageaient cependant la conviction qu'il n'existait pas d'alternative. Réussir de façon probante sur le terrain, tout en préservant le sens politique et social de la mutation, tel était le défi. Dia était en première ligne pour le soutenir, dans une position particulièrement exposée puisque, comme figure de proue de la grande transformation, il devait faire face à toutes les tempêtes, y compris celles qui surgissaient de l'intérieur de son propre camp. En effet, bien peu nombreux étaient ceux qui se faisaient une idée de la pratique du développement résultant d'un tel projet.

Cette situation traduit bien l'importance des études et des expérimentations que j'ai évoquées, touchant le lancement des travaux préalables à l'élaboration du Premier Plan et la première « révolution des structures », appuyés par les équipes du ministère du Développement. L'année 1959 avait, à cet égard, revêtu une importance particulière. Les « études Leuret » avaient mis en évidence la nécessité d'une réforme administrative sans précédent, visant à faire coïncider les structures d'organisation de l'action gouvernementale avec le découpage des « espaces de développement » optimaux. L'Assemblée nationale, impulsée par la majorité politique massive, n'avait guère rechigné à voter

les textes fondateurs. D'autre part, sur le terrain des communautés de base, les premières zones expérimentales de l'Animation rurale avaient montré la réponse positive des populations au projet de participation populaire. Il était clair, cependant, que cette politique n'allait pas sans soulever d'immenses contradictions, dont le dépassement exigeait un gigantesque effort de pédagogie du changement de la part des responsables à tous niveaux.

Une première illustration en fut donnée du 3 août au 10 octobre 1959, à l'occasion d'une série de sessions de sensibilisation aux problèmes du développement, organisée par le ministère délégué auprès du président du Conseil, chargé du développement. Karim Gaye avait mis en place, comme pivot du dispositif dont il avait la responsabilité, une « direction de l'Action pour le développement ». Avec l'accord de Mamadou Dia, Raphaël Touze, administrateur qui, jusqu'alors, assurait les fonctions de commandant de Cercle de Kaolack, en avait été nommé directeur. Il s'agissait d'une personnalité quelque peu hors série. Ancien officier des Forces françaises libres, il avait accédé, sur la référence de ses brillants états de services militaires, au corps des Administrateurs de la France d'Outre-mer. Je l'avais connu au Soudan, où il commandait le Cercle de Bougouni, voisin de Sikasso. Touze avait l'âme et le comportement d'un mousquetaire, entièrement voué à la cause qu'il défendait. Cette bravoure était assortie d'un imaginaire créatif rarement pris en défaut, qu'aucun défi ne rebutait. Il se passionnait pour le développement, et avait fait montre, dans ses précédentes responsabilités, d'un loyalisme sans faille au regard des objectifs que s'était fixés le Gouvernement de Dia.

La Direction de l'Action pour le Développement était le pendant symétrique de la Direction du Plan. La seconde déterminait les objectifs, les procédures et les moyens pour les atteindre, alors que la première présidait à la mise en œuvre, tout autant en termes de projets que d'éducation et de formation au développement. Sur ce dernier terrain, l'Éducation de base et l'Animation, confiées à Ibrahima Bâ et à Ben Mady Cissé, en constituaient le fer de lance. Dans ce cadre, avant le lancement des premières actions expérimentales de l'Animation solidement appuyées par l'IRAM, il avait été décidé qu'une vaste opération de sensibilisation des instituteurs en service dans les écoles rurales viendrait apporter de précieux partenaires à ce travail jugé essentiel.

Venus de toutes les régions du Sénégal, par groupes de cinquante, ils passaient une semaine au Centre de formation de Rufisque. L'effectif global ainsi touché atteignait 500 participants. Des exposés, assurés par les principaux acteurs du travail de développement, permettaient de susciter des questions, d'ouvrir des débats, dans un climat de liberté et de franchise. Lors d'une

de ces sessions, le grand agronome René Dumont était de passage au Sénégal. Je l'emmenai à Rufisque. Il prit la parole, sur le ton incisif, parfois provocateur, mais toujours roboratif qui était le sien, ennemi juré de la langue de bois. J'entendis ceci : « Dans un pays comme le vôtre, disait le visiteur, il y a une telle inégalité entre le revenu des paysans et celui des fonctionnaires que, si j'étais à la place de votre Gouvernement, je demanderais à tous les agents des services de l'État d'accepter une baisse d'au moins un quart de leur rémunération pour alimenter un Fonds de développement rural. » Un doigt se lève. L'un des participants répond : « Monsieur l'expert, tout en reconnaissant votre sens de la justice, il faut que je vous dise une chose. Chez nous, depuis toujours, la solidarité familiale est une valeur essentielle. Je viens d'une grande famille pauvre. Beaucoup de mes parents sont dans le besoin. Ils m'ont soutenu au prix de gros sacrifices pour que je fasse mes études. Je suis le seul à avoir un revenu garanti, supérieur au leur. Ils pensent que c'est à mon tour de les aider, et j'ai l'obligation de le faire. Si vous avez une solution pour répondre à leurs besoins sans ma contribution, alors je suis prêt à voir mon salaire diminuer du quart ou du tiers ! » L'assistance appuie avec chaleur. Dumont est quelque peu décontenancé. Il doit prendre acte que les situations ne sont pas simples, et qu'il faut tenir compte de tous les facteurs pour avancer : en l'occurrence, développer de nouveaux partenariats ancrés dans la société réelle, ce qui dépasse une objurgation éthique énoncée du dehors. Le but de ces rencontres était, notamment, de débattre de tels problèmes.

La prise de conscience et la transformation des mentalités ne pouvaient se cantonner au monde des agents de la fonction publique. Il importait que le travail d'Animation entrepris à la base, dans les communautés populaires, puisse trouver aussi ses répondants chez les responsables politiques et les élus. Il s'agissait d'une véritable gageure, car la logique des institutions démocratiques postule que les représentants désignés par le peuple à travers les élections ont, de ce fait, une pleine connaissance des situations, des problèmes à résoudre, des besoins à satisfaire. Or une grande partie du personnel politique avait peine à se dégager d'une culture de notabilité et de clientélisme non sans rapport avec l'esprit résiduel des joutes politiques de la transition coloniale. Mamadou Dia avait donc plaidé, tant auprès du bureau politique de l'UPS que du Gouvernement, pour que soit organisé un premier « séminaire national d'études pour les responsables politiques, parlementaires et gouvernementaux ». La décision prise, le projet devait être mis sur pied par la Présidence du Conseil, en liaison avec le ministre du Développement. La participation à cette instance était considérée comme une « ardente obligation », et

très peu des invités se déroberent. Nous étions au début du quatrième trimestre de 1959, à un moment-clé de l'aventure fédérale, deux mois avant la réunion du Conseil exécutif de la Communauté à Saint-Louis.

Le séminaire se déroula du 26 au 31 octobre. Le Cabinet de la Présidence pilotait l'opération. Nous escomptions entre 130 et 140 participants, incluant une délégation soudanaise importante. Modibo Keita était présent, ainsi que Mahamane Alassane Haïdara, le président de l'Assemblée soudanaise. Le séminaire se tint à l'Université : les séances plénières dans le grand amphî, et les travaux en petits groupes dans les salles de cours. L'intitulé général de la rencontre était : « La construction nationale, doctrine, objectifs, moyens ». Les intervenants étaient choisis parmi les acteurs et animateurs concourant à l'élaboration du Plan de développement et à la mise en œuvre de la transformation des structures. François Perroux et le père Lebret étaient présents, ainsi qu'Yves Goussault, le directeur de l'IRAM. L'auditoire se vit ainsi expliquer par le détail les procédures des études préparatoires à la planification, de la macroanalyse à la microanalyse, resituées dans une vision large des réalités économiques et sociales. Les orateurs furent brillants, tout en trouvant le langage qui permettait à des non-spécialistes de s'appropriier leur vision des choses. Ils impressionnèrent profondément leurs interlocuteurs et les débats suivant les exposés furent vifs et animés. Le cadre plus restreint des groupes de travail permettait des échanges plus directs. Je fis le tour des différentes instances et découvris la manière dont des députés pouvaient dialoguer avec des responsables de services ou des experts, hors de toute hiérarchisation institutionnelle. L'animation générale du séminaire avait été confiée à André Crui-ziat, le responsable national, à Paris, du mouvement communautaire « Vie nouvelle ». Il s'en tirait à merveille, alliant une grande simplicité de comportement et de propos à une gouaille pittoresque mais toujours sonnante juste, séduisant ses interlocuteurs et ne manquant jamais de faire ressortir le sens des positions et des engagements militants face aux propositions techniques, lui aussi à cent lieues de la langue de bois.

Mamadou Dia, dans son allocution d'ouverture, avait donné le ton. Après avoir rappelé les orientations qu'il avait fait approuver par l'UPS au lendemain du référendum, fondement de la stratégie sénégalaise de développement, il se référait à la doctrine énoncée par Senghor au Congrès de Dakar du PFA en juillet 1959 : « Mon camarade Léopold Senghor, dans un rapport très remarquable, creusait les fondements mêmes du socialisme africain et ses points de jonction avec les courants du monde : définissant le socialisme comme un humanisme, comme une méthode, extrayant de l'appareil d'ana-

lyse marxiste ce qui lui paraissait utilisable, Senghor élargit nos perspectives, en montrant les aboutissements de nos recherches, qui débouchent sur les horizons entrevus par Teilhard de Chardin. » À ce titre, Perroux et Lebret, participant au séminaire, étaient des référents de première importance.

Dia poursuivit, en abordant les objectifs, par une analyse ferme et claire du concept de nation, lié à la « construction nationale », dont il pensait nécessaire de préciser les conditions : « en premier lieu, une volonté commune de se définir en tant que nation. La conscience nationale nous semble posséder ce caractère dynamique et essentiel – c'est un élément constitutif et non un épiphénomène. En second lieu, il faut un support objectif à cette volonté ». Dia y décelait quatre composantes principales : « un support physique (milieu naturel) commun – une communauté de civilisation et de culture – une communauté politique – une communauté économique. »

Écoutant ce discours, je m'interrogeais sur la résonance que ces propos pouvaient avoir dans les oreilles des invités soudanais. C'était peut-être, de la part de Dia, une tentative de « médiation pédagogique », à un moment où s'affirmaient les contradictions. Il poursuivait en évoquant ce qui, à ses yeux, restait à faire pour que le Mali devienne une nation :

C'est par cet effort qui fera une place essentielle aux problèmes de développement économique, puisque l'analyse montre que c'est à ce niveau que nous devons rattraper le plus grand retard, c'est par cet effort que nous assoirons sur des fondements solides notre indépendance. Ne croyons pas avec naïveté que la nation sera faite le jour même où nous aurons notre indépendance nominale. Certes, bien comprise, cette dernière pourra constituer un adjuvant extrêmement précieux, surtout dans la mesure où elle raffermira et cristallisera notre volonté d'être nation. Mais, en un certain sens, nous n'en aurons jamais fini de nous battre pour répondre constamment aux conditions nouvelles de l'évolution du monde. Tout porte à penser que c'est après l'indépendance nominale que nous serons le plus exposés à de terribles dépendances [...] Que l'on prenne bien garde, sous prétexte d'une prétendue indépendance résultant de ruptures violentes, de ne pas retomber dans un réseau de dépendance économique encore plus servile et difficile à dénouer que notre situation coloniale ancienne.

À partir de là, Mamadou Dia, s'attache à préciser les « moyens de la construction nationale » : « Il est nécessaire de transformer de fond en comble ce qui ne correspond pas à notre construction nationale. Sans violence, sans excès, dans la voie du respect de la personne humaine, mais avec suffisamment de détermination pour venir à bout des obstacles. [...] Nous entendons rester humanistes au sein même de notre révolution socialiste, et, par là-

même, je crois que nous serons plus réalistes et donc plus efficaces que les doctrinaires, qui vivent trop souvent dans un univers fictif qu'ils ont créé, et où la révolution n'a pas plus de sens que l'appareil désincarné qui prétend l'assumer».

La démarche proposée aux membres du séminaire consistait à faire l'inventaire, en se l'appropriant, du « potentiel de connaissances » établi dans le cadre des études de développement.

Ces études, lancées par nous sur de grands axes, correspondant certes à notre conception politique générale, mais s'appuyant sur un souci constant d'objectivité, et sur les méthodes scientifiques les plus éprouvées, nous permettent de disposer de l'éventail des grandes hypothèses qui s'offrent au choix qui, lui, est strictement politique [...] En second lieu, j'estime indispensable de rassembler le potentiel en organisation. Dans un pays insuffisamment développé, c'est un impératif absolu. J'entends par-là la voie de la planification, qui découle de notre option socialiste, et qui subordonne aux intérêts communautaires de la nation, le gouvernement des choses essentielles. Non pas, certes, une planification abstraite, doctrinaire et rigide, mais une planification souple et ferme à la fois, épousant les contours du développement humain [...] Notre potentiel économique interne est loin d'avoir été mis dans le circuit du développement. C'est désormais tous les secteurs qu'il nous faut attaquer, tous les moyens qu'il nous faut jeter dans l'action. Ces possibilités nouvelles, nos études de développement commencent à nous les montrer assez clairement. Nous abordons l'époque passionnante où les premières certitudes précises commencent à percer à travers le flou des intuitions premières.

Certes, les efforts et les ressources internes ne suffisent pas. Ils ont à se conjuguer avec des moyens extérieurs, qui ne doivent en rien être « humiliants ». Cela suppose une « nouvelle morale des rapports internationaux », que le séminaire doit étudier. « Il faut enfin, et c'est capital, s'exclame le chef du Gouvernement, mobiliser totalement le potentiel humain du pays – provoquer dans nos masses, dans toutes les couches sociales, chez tous nos cadres, à tous les niveaux, l'élan d'enthousiasme qui fera que chacun se mettra corps et âme au service de la nation en voie de se faire. »

Le séminaire y contribua, sans nul doute. L'attention et l'intérêt des participants ne faiblirent pas. Mais une courte semaine ne pouvait transformer miraculeusement des habitudes et des comportements constitués à travers une si longue histoire. Il faudrait revenir à cette démarche unissant la réflexion et l'action pour laquelle Dia plaidait sans se lasser, en adepte convaincu de la « Recherche-Action ». On verrait, au fil du temps, comment évoluerait le rapport de force entre les tenants du changement ainsi argumenté et les partisans d'un ordre établi. Rien n'était encore gagné.

Dans cette période annonçant l'indépendance, l'équipe en charge de la nouvelle politique de développement allait pouvoir disposer d'un atout d'importance : le retour au pays de jeunes cadres de grande qualité ayant choisi de s'engager dans les responsabilités de l'administration au plus haut niveau, et contribuant ainsi à la nécessaire relève de l'ancienne administration coloniale. Ils étaient passés par le concours donnant accès à l'École nationale de la France d'Outre-mer, tout en se posant comme partie prenante de la jeune génération intellectuelle africaine militant pour qu'advienne l'indépendance. Daniel Cabou, le Casamançais, engagé très tôt au Cabinet du chef du Gouvernement, avait ouvert la cohorte où viendraient le rejoindre Christian Valantin, Cheikh Hamidou Kane, Habib Thiam, Babacar Bâ, Abdou Diouf. Comme par un mouvement naturel, soutenu par des convictions partagées, ces jeunes camarades devinrent, pour moi, des compagnons et amis précieux, sur le chemin de cette libération qu'il fallait construire. Mamadou Dia les accueillit à cœur ouvert, tout comme Senghor. L'un et l'autre mesuraient qu'il s'agissait d'une nouvelle génération appelée à jouer un rôle décisif dans les grands rites de passage à l'indépendance.

On observait alors la coexistence de trois générations de hauts responsables. La première, celle de Senghor et de Dia, avait connu l'ordre colonial dans son apogée triomphaliste, entre les deux guerres mondiales. Alors que le mouvement politique potentiel était étroitement canalisé par les modèles métropolitains concédant certaines franchises aux « originaires des quatre communes », ils avaient, dans un premier temps, posé les gestes de résistance et de protestation dans les sphères culturelle et sociale. Quand Senghor, en pionnier avec Césaire, proclamait la Négritude, Dia, dans le monde des instituteurs, en compagnie d'Abdoulaye Sadjji et Fara Sow, lançait, de l'intérieur, un mouvement revendiquant l'authenticité culturelle. Cette génération déboulait en politique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en subvertissant et bousculant le vieil appareil de la SFIO dominante, pour créer le BDS et le journal *La Condition humaine*, en mobilisant, dès l'extension des premières libertés électorales, la majorité du pays profond.

La seconde génération les avait rejoints au milieu des années cinquante : jeunes intellectuels aux options anticolonialistes exprimées de façon plus virulente à travers les mouvements étudiants et syndicaux, manifestant des options de gauche plus extrêmes et radicales, mais sensibles à l'unité nécessaire au temps des grandes mutations : Abdoulaye Ly, Amadou Mahtar

Mbow, Diaraf Diouf, Assane Seck. Engagés dans les premières formations gouvernementales, ils s'en étaient retirés après les grands débats sur la stratégie de passage à l'indépendance, se trouvant hors du système à des étapes cruciales – pour y revenir par la suite.

La troisième génération, celle des jeunes cadres, se sentant étrangère aux querelles historiques antérieures, brûlait de s'engager aux avant-postes des bâtisseurs de l'indépendance. C'était dire que leur participation à la stratégie de libération et de construction nationale leur paraissait aller de soi. C'est dans cet esprit qu'ils répondirent à l'appel de Dia, qui entendait leur donner les chances et les moyens de s'approprier, sur des bases d'engagement et de compétence avérées, les responsabilités majeures du nouveau système – dans un premier temps administratives, puis les conduisant, à partir de chemins d'expérience solidement conçus et balisés, vers de grands postes gouvernementaux et politiques. Cette stratégie n'allait pas de soi. Il fallait, en effet, ménager les articulations entre les générations, ce qui supposait, de la part des chefs d'orchestre, une vision et un pouvoir charismatique hors pair. Senghor et Dia, dans leur complémentarité, étaient historiquement à la hauteur de ce défi. La rupture d'attelage qui surviendrait trop vite allait rendre l'entreprise de convergence intergénérationnelle plus difficile. En 1959, nous n'en étions pas là, et l'irruption des jeunes cadres dans le champ de la nouvelle politique s'opérait avec un enthousiasme sans faille.

Dans l'idée de Mamadou Dia, la montée en puissance de la nouvelle génération devait s'opérer en trois temps. Dès leur retour au pays, l'initiation première conduirait les jeunes cadres à prendre place dans les cabinets ministériels : à la Présidence du Conseil, au Secrétariat général du Gouvernement, au Plan, aux Affaires étrangères notamment. La grande réforme administrative de novembre 1959 marquait une seconde étape. Les jeunes administrateurs civils se virent nommer gouverneurs de Région dès le 3 mars 1960. Daniel Cabou à Saint-Louis, Cheikh Hamidou Kane à Thiès (où Christian Valantin prendra le relais, lorsque ce dernier sera désigné comme commissaire au Plan), Babacar Bâ au Sénégal oriental, Abdou Diouf à Kaolack. Ce passage dans l'administration territoriale, où les responsabilités touchaient à la fois le rapport au politique, la coordination technique et administrative et l'animation du développement, valait ouverture aux problématiques de terrain et à l'exercice du pouvoir d'État.

À partir de ma position au Cabinet, j'entretenais avec eux tous des rapports suivis. Le dialogue fonctionnel, renforcé par les liens amicaux, nous conduisait à partager nos réflexions et nos interrogations sur le sens de nos engagements. Nous disposions de références culturelles communes, nourries

notamment, pour une grande part d'entre nous, par nos apprentissages initiaux au sein d'une même École, où Senghor avait exercé son magistère. Nous nous ressentions comme membres d'une même génération. Nous en vîmes logiquement à échanger nos vues sur le « socialisme », qui inspirait la stratégie et la politique dont nous étions les acteurs. Ces conversations de plus en plus denses nous amenèrent à constituer, de façon informelle, un véritable « groupe d'études sur le socialisme africain ». Nous nous réunissions ainsi, à espaces réguliers, pour préciser nos idées et nos positions, chacun y apportant le fruit de son expérience, et particulièrement dans le cadre des responsabilités où nous étions placés. Les plus assidus étaient Cheikh Hamidou Kane, Christian Valantin, Daniel Cabou, Ben Mady Cissé. Ce dernier avait pris la tête du Service de l'Animation rurale – un poste-clé dans la dynamique du développement. Nous nous retrouvions souvent à Thiès, le dimanche, à l'invitation de Cheikh Hamidou Kane, gouverneur de la région, et ces rencontres se poursuivirent lorsque Christian Valantin lui succéda.

Mamadou Dia était au courant de cette initiative spontanée et l'encourageait vivement. Il ne lui était pas indifférent que la plus jeune génération participant à l'aventure commune puisse s'exprimer sur son orientation, indépendamment des grandes références doctrinales élaborées par Senghor et lui-même dans les instances officielles du Parti.

J'ai sous les yeux un document élaboré par le groupe, à la suite de notes écrites et de discussions menées sur plusieurs mois, et intitulé « Éléments pour un manifeste du socialisme africain ». Il mentionne le nom des signataires évoqués plus haut, à la date du 29 mars 1961, c'est-à-dire à la veille de la grande commémoration de l'Indépendance du 4 avril. Cheikh Hamidou Kane et moi le remîmes à Mamadou Dia, qui en prit connaissance avec beaucoup d'attention et exprima le souhait que ce travail se poursuive et s'élargisse. L'accélération des événements critiques dans l'année qui suivit ne favorisa pas la production formelle du groupe, mais les liens ainsi établis entre ses membres demeurèrent solides, y compris à travers le temps d'orage, persuadés qu'ils étaient d'être parties prenantes d'une expérience historique qu'il convenait de défendre à toute force et d'illustrer sur une échelle plus large.

Le document dont je parle se situait en résonance avec les grandes options de Senghor et de Dia, tout en s'attachant à certains approfondissements théoriques et stratégiques. Le groupe définit l'idéologie comme la représentation que se fait une communauté humaine des solutions auxquelles elle donne du sens pour répondre à ses problèmes, dans une démarche accordée au système de valeurs auquel elle adhère. Une idéologie ainsi définie s'enracine dans une

histoire : « Si elle veut animer en profondeur un groupement humain, [elle] devra respecter dans le dépassement même une certaine fidélité à l'authenticité de ce groupe, donc également à son histoire et à sa tradition. Ainsi donc, l'existence d'une idéologie est nécessaire à la promotion d'un humanisme, singulièrement dans le temps présent où l'homme peut de moins en moins se réaliser en dehors d'un groupe ». À ce titre, une stratégie de développement appelle que soit partagée entre ses membres l'idée de leur croissance humaine et de la construction commune : « la mise au travail d'un peuple ne peut se faire qu'à cette condition ».

S'agissant du « socialisme africain » comme fondement idéologique d'une politique de développement, il doit répondre à quelques principes fondamentaux pour être un « socialisme véritable, à la fois construction éthique, économique, politique et sociologique » :

1) « La reconnaissance du Bien commun d'un groupe comme objectif permanent », ce qui postule la prise en compte d'une communauté ; « c'est l'équilibre harmonieux dans la réalisation du destin de tous les hommes de cette communauté, ce que l'Économie humaine traduit par « le développement de tout l'homme et de tous les hommes ».

2) « Le socialisme est une voie véritable vers la liberté ». Il implique « une conquête de la liberté – qui est un choix – par la libération des aliénations qui empêchent l'épanouissement de l'homme dans sa vie personnelle et dans sa vie communautaire ».

3) Le texte aborde le rôle de l'État : « On commet souvent l'erreur de confondre étatisation et socialisme [...] Ceci ne signifie pas, surtout dans les phases de transition, que l'intervention de l'État ne soit pas nécessaire à une large échelle, d'autant plus que l'État, dans les nations en voie de se faire, joue le rôle de « catalyseur de la nation », et reçoit donc, en quelque sorte, mission de répondre pour une grande part aux vocations qui s'attachent à la nation qui se fait. Cette intervention doit couvrir tout ce qui est nécessaire, mais rien que ce qui est nécessaire. La démarche essentielle sera plutôt de pédagogie, de formation, d'éducation, d'animation, qui permettra aux communautés de s'organiser avec la compétence voulue pour prendre en charge les opérations de développement, en les ordonnant librement au bien commun. Ainsi, la contrainte doit s'effacer parallèlement à la croissance de l'éducation. »

4) « Le socialisme est un humanisme [...] Une civilisation socialiste sera la symbiose en devenir d'une communauté humaine et de ses richesses de culture harmonieusement possédées et partagées – et fondées sur un système de valeurs correspondant au génie propre de ces hommes et de cette société. »

5) « L'authenticité, pour le socialisme africain, c'est ce que Léopold Sédar Senghor appelle l'Africanité, qui est la somme des valeurs propres à l'Afrique, aux civilisations africaines. La dominante de la condition africaine, la Négritude, nous permet d'« informer » la démarche socialiste universelle, pour qu'elle soit véritablement en prise directe avec la réalité de l'Afrique, qu'elle la traverse jusqu'au cœur d'elle-même. En effet, la Négritude [...] ne peut plus se limiter à la plainte ou à la révolte de celui qu'on écrase et qui se bat pour retrouver le droit à la parole et à la vie. Elle est avant tout la parole porteuse de vie. Elle accepte un dialogue nouveau, et ne refuse pas l'ambiguïté des métissages, puisqu'elle se sent capable enfin de les assumer, donc de les dépasser... »

Cette vision des choses appelait une contrepartie dans la transformation de la réalité sociale et culturelle. Nul d'entre nous ne songeait à s'y dérober.

Nous étions ainsi, les uns et les autres, chacun à notre place, dans une vaste « entreprise de développement » dont les traits se précisaient au fur et à mesure qu'elle se construisait sur le terrain. Ses concepteurs en avaient exprimé, au départ, les objectifs et la logique. Que devenait le bel ensemble prenant forme dans la réalité ? La question était à la fois passionnante et vitale. Étions-nous, et jusqu'à quel point, des chevaliers d'utopie à la conquête de la Terre promise de ce « socialisme africain » dont nous rêvions, ou, au contraire, les ouvriers affairés, œuvrant dans les dédales concrets d'un vaste et laborieux chantier ? En m'attachant à décrire l'entreprise du début des années 1960, il me semble qu'elle participait de ces deux univers, dont la nécessaire compénétration n'allait pas sans poser de délicats problèmes. Nous nous efforcions de les résoudre au fil du temps, sans que rien nous arrête, hormis la menace grandissante de l'évolution d'un rapport de force politique qui, au départ, semblait solidement favorable, mais qui se durcissait de toutes les résistances au changement au fur et à mesure que nous avançons.

En terme de vision d'ensemble et de stratégie, les conclusions premières du Comité d'études économiques d'octobre 1958, sous l'impulsion du père Lebreton, avaient permis de bâtir de grandes hypothèses de travail. Telle que l'avait proposée Mamadou Dia, la nouvelle politique devait impérativement démanteler l'économie de traite pour installer un ordre nouveau.

S'agissant de l'économie de traite, le système en place au Sénégal depuis 1840 reposait sur l'exploitation de l'arachide au bénéfice principal des besoins de l'économie métropolitaine. À cette date, en effet, les « huiliers » métropoli-

tains – firmes marseillaises et bordelaises essentiellement – avaient établi les premiers relais nécessaires à la promotion et à l’extension de la graine oléagineuse, soutenues sans réserve aucune par le pouvoir colonial. La « stratégie arachidière » se développait à tous les étages. D’une part, dans le monde paysan utile, domaine traditionnel par excellence de la culture vivrière du mil, on introduisait l’arachide qui prenait la place des céréales dans l’activité agricole, avec l’encadrement irrésistible de l’administration locale et de ses services techniques. Se constituait ainsi le « bassin arachidier », qui couvrait le cœur du Sénégal paysan, distribué à partir d’un triangle économique central : Thiès, Diourbel, Kaolack. La culture de l’arachide s’était diffusée progressivement d’un terroir à l’autre, soutenue de surcroît par un pouvoir religieux disposant d’une forte emprise sur les communautés rurales du monde wolof, dans un premier temps, touchant également par la suite les Sérér et les Manding, et poussant vigoureusement vers le Sénégal oriental et la Haute et Moyenne Casamance. La confrérie mouride des disciples d’Ahmadou Bamba avait ainsi érigé en règle d’or le travail agricole sanctifié par la dévotion maraboutique – avec notamment le « champ du mercredi » cultivé au bénéfice du Maître spirituel. On prêtait au Saint Fondateur l’adage suivant : « Il faut suivre son marabout avec l’acharnement que le lion met à suivre sa proie ». Ces grands marabouts étaient ainsi devenus des « Seigneurs de l’arachide », s’alliant au projet majeur de l’administration coloniale.

D’autre part, l’infrastructure des communications avait été conçue en grande partie en relation avec l’économie arachidière. L’arachide se développait dans l’espace innervé par le transport ferroviaire et routier, et les équipements portuaires assuraient l’exportation massive de la production vers la métropole, qui détenait l’essentiel du potentiel de transformation des matières premières brutes. Quelques unités d’huilerie industrielle avaient été implantées au Sénégal, mais sans commune mesure avec les équipements installés en France.

Ainsi, le processus était le suivant : une chaîne arachidière s’était établie du paysan sénégalais au marché métropolitain. Les producteurs villageois étaient encadrés, lors de chaque campagne, par les Sociétés de Prévoyance (créées à partir de 1910 pour garantir la continuité de la production) sous contrôle de l’administration territoriale. En relation avec les services de l’agriculture, elles assuraient l’approvisionnement en semences, acaricides, fongicides, ainsi que la fourniture du matériel de culture. Après la récolte, le paysan apportait ses arachides à des « points de traite » où les représentants intermédiaires des firmes commerciales les achetaient. Ces « traitants », reconnus comme « Organismes stockeurs » (O.S.) acheminaient les quantités acquises vers les silos des

grandes firmes exportatrices dans les ports où elles étaient implantées (essentiellement Rufisque et, surtout, Dakar).

Le paysan recevait le prix de sa livraison évalué selon un barème fixé hors de toute discussion par l’Administration, et qui veillait à garantir des marges suffisamment avantageuses aux firmes. Le petit producteur était tenu impérativement de vendre sa récolte dans ce circuit. Il touchait alors, entre octobre et décembre, en numéraire, l’essentiel de son revenu annuel. À ce niveau, l’administration prélevait les cotisations dues à la Société de Prévoyance s’ajoutant à l’impôt de capitation, ainsi que le montant des dettes liées aux prestations en intrants agricoles et fournitures diverses. De surcroît, les traitants, pour leur part, vendaient à leur clientèle paysanne les biens qu’ils importaient : tissus, pétrole, petit équipement de case, et aussi produits vivriers rendus nécessaires par le recul de la production céréalière au bénéfice de l’arachide.

Ainsi, le producteur s’endettait tout au long de l’année en s’approvisionnant chez son traitant en produits de première nécessité. Ces crédits à la consommation s’accompagnaient de taux usuraires sans retenue, de sorte que le solde des paiements à la bascule du marché arachidier se trouvait, dans l’immense majorité des cas, largement négatif, et que le paysan devait aborder la nouvelle campagne agricole complètement démuné, après avoir payé impôts, cotisations, dettes, dans une dépendance totale au circuit d’exploitation usuraire. Telle était la réalité de l’économie de traite, vécue depuis des générations par le monde rural sous l’emprise du pacte colonial, puisque le producteur, sous l’effet d’une politique de monoculture dominante exportée au plus bas coût, devait acheter, pour satisfaire ses besoins, des biens et services importés et facturés selon la loi du meilleur profit du pouvoir extérieur dominant. C’est ce circuit que le pouvoir sénégalais sortant de la domination coloniale jugeait intolérable et radicalement incompatible avec l’indépendance réelle.

La stratégie de Mamadou Dia et de son Gouvernement, que l’Assemblée et le Parti soutenaient sans réserve exprimée en première occurrence, visait, dans une étape initiale, à faire passer l’ensemble de la production arachidière – qui représentait 80 % de l’économie agraire – sous contrôle national. Il ne s’agissait pas de « nationaliser » par intégration à un secteur étatique. Toutes les prises de position des tenants du « socialisme africain », à commencer, on l’a vu, par Dia, tendaient à distinguer fondamentalement étatisation et socialisation. Ainsi le groupe d’études du « socialisme africain », dans le texte de son manifeste, précisait bien :

La prise en charge d'un secteur d'activité par l'État, n'a pas en soi de vertu de civilisation, mais ne peut se comprendre qu'au nom du bien commun, et dans la mesure et pour le temps où des communautés humaines vivantes ne sont pas en mesure d'en assumer la responsabilité directe. En ce sens, le mouvement coopératif représente par contre un socialisme en acte.

La doctrine de référence était donc l'économie sociale. Le processus, tel qu'il apparaissait dans la ligne définie par Mamadou Dia, comportait plusieurs étapes, encadrées par le premier Plan quadriennal de Développement, élaboré par les services du ministre délégué auprès du président du Conseil chargé du Développement et du Plan, en partenariat avec tous les acteurs impliqués.

Au point de départ, la production arachidière atteignait un chiffre de l'ordre de 800 000 tonnes. Conscient de la nécessaire transition – « tout ce qui est progressiste doit accepter d'être progressif », avait dit Dia – le pouvoir sénégalais envisageait une transformation en quatre étapes. Chaque année, pendant quatre ans, le quart de la production arachidière devrait passer sous contrôle des structures nouvelles de l'économie sociale, solidement soutenues par l'État, dont les engagements directs iraient, par la suite, en décroissant, au bénéfice des organisations coopératives.

La première année, on visait à créer 750 « coopératives paysannes autogérées » (par opposition aux coopératives mises en place dans la période coloniale, qui étaient, en fait, dirigées par le pouvoir administratif ou par les puissances maraboutiques alliées à l'administration). Ces organisations villageoises devaient livrer leur production à un marché coopératif soutenu, dans chaque région, par des Centres régionaux d'assistance au développement (CRAD), remplaçant les anciennes Sociétés mutuelles de développement rural (SMDR), héritières des antiques Sociétés de prévoyance. L'État créait un Office de commercialisation agricole (OCA), qui avait vocation à acheter la production des coopératives, elles-mêmes disposant des services des CRAD (assistance à la gestion, stockage intermédiaire des produits et transport). Le financement de la campagne de commercialisation était assuré par la Banque sénégalaise de développement (BSD). Les CRAD jouaient le rôle de succursales décentralisées de l'OCA et de la BSD. Ainsi, le circuit de l'arachide était complètement autonome, libéré de l'emprise des grands opérateurs privés du marché, instruments de l'économie de traite.

Pour le paysan, il en ressortait trois conséquences majeures. En premier lieu, il était complètement dégagé de l'asservissement aux traitants et aux pratiques usuraires. Ce désendettement radical lui restituait sa qualité d'acteur

économique responsable, dans une des dimensions essentielles de l'édification de la démocratie. Le préjudice causé aux intermédiaires douteux ne pouvait en aucune façon, d'un point de vue éthique, donner lieu à réparation. Par contre, les traitants opérateurs des organismes privés, à la condition qu'ils acceptent de se repositionner dans une pratique honnête et équitable, étaient conviés par le ministère du Commerce à dialoguer sur les perspectives d'un reclassement leur permettant d'occuper des fonctions utiles dans le nouveau paysage économique.

En second lieu, le paysan pouvait compter sur une rétribution sensiblement améliorée de son travail. En effet, le prix d'achat officiel garanti par l'État était rigoureusement honoré, et, de surcroît, les comptes financiers de la campagne, tenus par l'OCA et la BSD, après écoulement de l'arachide sur le marché intérieur et extérieur (notamment avec la création d'un Bureau européen de commercialisation recherchant le plus offrant), laissaient apparaître un excédent rétrocédé aux coopératives. La ristourne, la première année, atteignait 5 %, ce qui autorisait un autofinancement pour l'équipement rural.

Enfin, et ce n'était pas la moindre conséquence, les paysans pouvaient, dans le nouveau système, agir collectivement, réinvestissant dans la ligne coopérative les valeurs communautaires d'entraide et de solidarité, reprenant du poids dans les partenariats économiques et socio-politiques.

La grande question était alors d'apporter à ce monde rural les compétences de tous ordres exigées par la création de ces entreprises paysannes autogérées. Tel était l'objectif premier des actions d'Animation rurale. Les Centres d'Animation constituaient ainsi de véritables appareils de formation continue au service des structures communautaires dans leurs zones d'implantation. Le contenu de cette formation touchait prioritairement la capacité de créer des acteurs responsables et efficaces, non seulement pour mener à bien des projets de développement, mais pour tenir leur place dans le partenariat avec les acteurs du service public et du secteur privé concernés par le développement de leurs « zones homogènes » (ainsi que les avaient identifiées les enquêtes de la microanalyse déclenchée par Lebret).

Pour que ce système fonctionne harmonieusement, il était nécessaire que le même esprit soit partagé par les agents de l'État travaillant avec les communautés de base. La réforme des structures, lancée par le gouvernement de Mamadou Dia, en créant les Centres d'expansion rurale polyvalents (CERP), visait cet objectif, développant une formule initiale qui n'avait concerné que les services de l'Économie rurale. Dans la nouvelle donne, tous les fonctionnaires de l'État, des différentes compétences techniques sans exclusive,

affectés dans une même zone de base, étaient parties prenantes d'un CERP, sous la coordination de l'un d'entre eux, partenaire privilégié de l'adjoint au développement du Cercle. Ce dispositif impliquait une concentration et une intégration réelles de leurs interventions. On pouvait, par là-même, envisager une véritable politique contractuelle entre les Services de l'État et les communautés, à travers laquelle prendrait forme une planification participative, démocratique, « remontante ». Ainsi pouvait se réaliser la formule lancée par Dia : « le développement est un contrat passé entre l'État et la Nation ».

Nous comprenions alors qu'un tel tissu d'organisation où les trois composantes fondamentales se répondaient rigoureusement – CER, Coopératives et Animation comme médiation entre les deux premières – était indispensable au succès de la nouvelle politique. C'est la raison pour laquelle elle ne pouvait qu'être progressive. Dans un premier temps il fallait mettre en place le réseau d'Animation qui avait vocation à engendrer le réseau coopératif et le réseau d'encadrement technique des CER. L'absence ou la défaillance de l'une des trois composantes aurait eu comme conséquence de compromettre la dynamique projetée. Les études du Plan, appuyées par le Service de l'Animation, les services techniques et la Direction de l'action coopérative, avaient abouti à définir les étapes permettant de réaliser, en quatre temps, le maillage complet.

Je dois maintenant évoquer la mise en place concrète du processus, en commençant, comme il se doit, par l'Animation. Sur la base des explications données par Yves Goussault lors de sa mission initiale, le ministre délégué chargé du Développement avait créé au sein de son ministère une direction de l'Animation et de l'Éducation de base. La responsabilité en avait été confiée à Ibrahima Bâ, qui avait assisté Amadou Mahtar Mbow lorsque celui-ci avait lancé, au lendemain de la guerre, le premier programme d'Éducation de base, dans la région du Fleuve, selon les recommandations de l'UNESCO. Ben Mady Cissé, instituteur, militant de l'éducation populaire, lui-même formé aux CEMEA (Centre d'éducation aux méthodes actives), avait été désigné comme son adjoint. Bientôt ce dernier, dont le charisme était remarquable, recevait la responsabilité à part entière de l'Animation. Un premier groupe de formateurs sénégalais était affecté à ce service, tous ayant une expérience confirmée du travail en milieu rural, familiers de la culture paysanne. Il s'agissait, pour la plupart, d'instituteurs ou d'agents du service de l'Agriculture, ainsi que de la Santé. Il fut décidé qu'on les enverrait, pour une initiation première, en voyage d'études dans les chantiers de l'IRAM, auprès de l'Animation rurale marocaine. Cette entrée en matière se révéla particulièrement bénéfique.

À leur retour, le service de l'Animation organisa une session de formation encadrée par les experts de l'IRAM. En effet, Yves Goussault avait passé une convention d'assistance avec le ministre chargé du Développement, aux termes de laquelle l'association marocaine mettrait à la disposition du Sénégal un groupe de conseillers experts en méthodologie. L'un d'entre eux, Pierre Pugin, fut désigné comme chef de la mission permanente de l'IRAM au Sénégal. Auprès de Ben Mady Cissé, avec lequel il établit, d'entrée de jeu, une connivence sans faille, il allait jouer un rôle déterminant pour le lancement méthodologique de la nouvelle ligne de travail. C'était un personnage quelque peu hors série : de taille moyenne, mince, le visage émacié, l'œil noir perçant témoignant d'une capacité extrême d'attention à ses interlocuteurs, il n'était pas sans exercer un réel pouvoir de séduction sur ses partenaires, accentué par l'expérience qui ressortait de son parcours de vie. Autodidacte, mû par un indéfectible esprit d'aventure, il était parti très jeune au Congo, sur les placers diamantifères, puis les circonstances l'avaient conduit au Gabon, à Lambaréné, où il avait été fasciné par le docteur Schweitzer, au service duquel il s'engagea sans retenue. L'étape suivante, à travers je ne sais trop quelles péripéties, le mena au Canada, où il se fit bûcheron dans les zones pionnières des forêts du Nord. La rencontre avec des journalistes québécois aboutit à ce qu'il se voie confier une émission à Radio Montréal, où les témoignages de son aventureux parcours, notamment auprès d'Albert Schweitzer, eurent quelque retentissement. À la même époque, le philosophe Paul Ricœur était en mission d'enseignement dans la capitale québécoise. Il entendit le chroniqueur insolite, le rencontra et, le charme opérant, noua avec lui un dialogue dont il apprécia la liberté et la richesse. Ricœur participait à l'équipe de rédaction de la revue *Esprit*, où le magistrat et écrivain Serge Fuster, dont le nom de plume était Casamayor, tenait une place notoire. Ricœur lui parla de Pugin. Fuster était président de l'IRAM qui, à l'époque, cherchait une personnalité marquante pour diriger son équipe sénégalaise. L'information alla jusqu'à Yves Goussault. Pugin fut appelé au Maroc, séduisit ses interlocuteurs de l'IRAM, emporta la décision du recrutement sénégalais, après une plongée probatoire sur le terrain de l'Animation marocaine.

Après agrément de Karim Gaye et de Ben Mady Cissé, nous vîmes le nouveau chef de mission débarquer à Dakar, avec les deux ou trois premiers compagnons choisis pour le chantier sénégalais. Charles Chevillard n'était pas le moindre d'entre eux. Issu de la Suisse romande, après avoir connu très jeune la condition ouvrière, sa militance syndicale lui avait fait rencontrer les responsables de l'IRAM, qui s'étaient fixé un siège international à Genève

après l'autonomie prise par rapport à l'abbé Pierre et à Emmaüs. Charles Chevillard, grand escogriffe au parler traînant de sa terre natale, avait vite révélé dans l'équipe marocaine une inventivité pédagogique hors pair, assortie d'une aptitude à affronter les conditions de travail les plus rudes. Le tandem avec Pugin s'établit d'entrée de jeu. L'un et l'autre allaient, en première intention, conseiller et soutenir les deux équipes initiales de l'Animation sénégalaise dont l'implantation avait été fixée à Matam, dans la région du Fleuve, et à Bignona, en Casamance.

La méthodologie pratiquée s'inspirait directement de l'expérience marocaine, mais s'ajustait à la politique sénégalaise de participation communautaire au Plan de Développement. À ce titre, elle marquait une avancée importante par rapport aux acquis du Maroc, où n'existait pas un tel projet global de transformation économique, sociale et culturelle. L'équipe des formateurs de l'Animation, dont le conseiller de l'IRAM était partie prenante, comprenait deux ou trois cadres sénégalais issus du stage de formation initiale. Chaque équipe avait pour mission de mettre en place le réseau des animateurs villageois dans le ressort territorial d'un Cercle. À ce niveau, ils avaient pour interlocuteur le commandant de Cercle, qui deviendra préfet par la suite, et qui présidait le Comité local – ultérieurement départemental – de développement, assisté de l'adjoint au développement. La première étape du travail consistait, avec le concours du Comité, à faire le point des connaissances de tous ordres touchant la population dans l'espace naturel qu'elle occupait. À ce titre, les documents de la microanalyse effectuée par la CINAM étaient particulièrement précieux. Cette mise à plat des données, axée sur une solide approche historique, permettait de faire apparaître la configuration des villages dans leur solidarité effective ou potentielle. Avec l'aide du Comité de développement, il était possible d'esquisser un découpage en zones caractérisant une problématique partagée. Le module pouvait varier en fonction de la démographie, du type d'habitat, et aussi des traits socioculturels. L'hypothèse la plus courante conduisait à considérer le village comme la cellule de base du tissu social. Ainsi se dessinait la trame des actions à mener dans un tel paysage physique et humain. Mais, dans l'esprit de reconnaître la responsabilité populaire, ce n'était là qu'un point de départ. Les communautés elles-mêmes seraient conviées à confirmer, infirmer ou ajuster ces hypothèses.

Une fois choisie la zone d'intervention initiale – comprenant, en général, entre 10 000 et 15 000 habitants répartis sur 20 à 30 villages – l'équipe entreprenait une première tournée de contact et d'information, dans une phase dite de « popularisation ». Les communautés villageoises étaient conviées à

une rencontre avec l'équipe d'Animation, toujours dans chaque village, les réunions respectant rigoureusement le style coutumier de telles instances : aux lieux et heures compatibles avec les rituels de la vie ordinaire – la plupart du temps en fin de journée, au retour des champs. S'instaurait ainsi une large discussion avec l'assemblée, ayant pour but de présenter le projet : « Vous avez des problèmes. Des représentants de l'administration sont en relation avec vous, et, en principe, s'attachent à rechercher les moyens de les résoudre. Accepteriez-vous de désigner, au sein du village, des personnes en qui vous avez confiance, pour venir en discuter, entre elles et avec les représentants des villages voisins, et avec les gens de l'administration, pour qu'on puisse choisir les meilleures solutions ? » Il s'agirait d'un libre engagement, donc les rencontres n'auraient lieu que si les communautés le voulaient. L'équipe resterait au village le temps qu'il faudrait pour que tout soit clair, vivant avec les villageois, s'installant dans leur quotidien, logeant chez eux, partageant leurs repas, communiquant dans leur langage, selon la position traditionnelle des hôtes. Il était capital que les formateurs appartiennent à la Culture de leurs interlocuteurs. Toutes les modalités de la rencontre à venir étaient ainsi débattues, élucidées. On visait l'organisation d'une session qui se tiendrait dans un village choisi d'un commun accord pour son statut coutumier de lieu d'échange – souvent en tant que place de marché où se nouaient et se dénouaient de multiples transactions sociales. La plupart du temps ce village de focalisation des rencontres n'était autre que le « village-centre » reconnu comme tel par les études d'aménagement du territoire. Cette session durerait trois semaines, au cours desquelles tous les problèmes des villages seraient passés en revue, jour après jour. À chaque séance, on inviterait les personnes de l'extérieur concernées : moniteurs d'agriculture et d'élevage, agent du service de santé, directeur d'école, conducteur de travaux publics, et aussi, au premier chef, le représentant du pouvoir administratif.

Il n'était alors question en aucune façon de donner des directives d'en haut, selon le mode habituel de l'administration d'autorité, mais, tout à l'opposé, de soulever les problèmes vus par les gens de la base d'une part, les intervenants extérieurs d'autre part – chacun apportant ses informations, exprimant ses objectifs, détaillant ses moyens et méthodes pour les atteindre. Les cadres du service de l'Animation, dans un espace de parole totalement inédit, jouaient le rôle de médiateurs. On créait de la sorte des situations où l'échange démocratique devenait possible. Dans le temps de la session, il n'était pas question que des décisions soient prises, mais que de nouveaux partenariats se proposent et s'amorcent.

Ainsi, dans la localité choisie, après négociation avec les autorités traditionnelles, un terrain est retenu pour édifier le Centre de formation. Chacun des villages concernés par le stage désignera une équipe pour venir construire une case pour l'hébergement des délégués de leurs communautés, dans le style de l'habitat traditionnel. On y ajoute un hangar fait de nattes de paille (*secco*) comme espace de réunion, ainsi qu'une case cuisine. Le dialogue intervillageois permet de négocier les modalités d'approvisionnement et la prise en charge des cuisinières. De la sorte, les paysans délégués se retrouvent dans un cadre familial : ils sont chez eux. Ces délégués sont désignés par leurs communautés, sous leur seule responsabilité, et hors la présence des formateurs-médiateurs. Ce seront eux les animateurs. On rompt ainsi avec la pratique des « paysans-pilotes » ou « paysans-modèles » choisis par l'encadrement extérieur. On amorce, tout au contraire, un « auto-encadrement » sous contrôle collectif. Les animateurs villageois tiennent leur fonction d'un mandat reçu de la collectivité, qui peut les remplacer si leur pratique n'est pas satisfaisante.

Les sessions, que l'on nomme « 1^{er} degré », ouvrent ainsi une voie. Tout au long du stage, des informations nouvelles et fondamentales sont données aux participants sur le fonctionnement de l'État et de ses services, sur la stratégie de développement, sur les modalités d'accès aux moyens extérieurs. J'ai toujours vu, dans les stages auxquels j'ai eu accès, une véritable révolution psychologique chez les animateurs, s'appropriant à la fois le social, l'économique, le culturel, à travers la gamme des problèmes abordés. Matin et après-midi se tiennent les séances avec les interlocuteurs extérieurs. Le soir est réservé à une veillée, dans le style traditionnel, où tous les animateurs se retrouvent autour du feu, avec les formateurs de l'Animation, pour faire le bilan des travaux de la journée et, tout particulièrement, répondre aux questions : quelles conséquences pour le village ? Comment opérer la restitution aux mandants ? Quels obstacles à prévoir ? Comment les surmonter ? Ces échanges sont particulièrement riches. Ils contribuent aussi à renforcer la solidarité et la coopération intervillageoises. Charles Chevillard introduisait, à ce stade, une technique largement éprouvée au Maroc : celle du « sociodrame ». Dans un « théâtre spontané », il était proposé aux animateurs de se répartir les rôles villageois impliqués dans les situations discutées dans la journée, et de jouer la rencontre avec les animateurs de retour du stage, en présence d'un groupe-témoin d'observateurs stagiaires. La séance se prolongeait par une discussion générale où s'esquissaient des stratégies et des projets. De surcroît, dans les derniers jours de la session, les animateurs se répartissaient par petits groupes dans les villages voisins pour mener une enquête sur les problèmes

évoqués tout au long des travaux. On s'acheminait aussi vers une fête de clôture à laquelle tous les villages de la zone étaient invités. Les animateurs présentaient à l'assistance leurs conclusions, leurs découvertes, souvent à partir de saynètes produites au cours des veillées du stage. L'impact social était fort, et tout à fait comparable d'une région à l'autre. Des centres s'ouvraient ainsi dans tout l'espace rural, selon la progression prévue par le Plan, et notamment dans le triangle arachidier.

Le véritable travail d'animation commençait à l'issue de la « session 1^{er} degré ». Les animateurs de retour au village rendaient compte par le détail à la communauté qui les avait mandatés. Les formateurs mesuraient, à cette occasion, la grande fidélité de la transmission, qui prenait place dans les procédures régulières d'une culture de l'oralité, où les acteurs en présence ont entre eux un mode de communication fort et signifiant. Au cours de ces séances de restitution, les débats portaient notamment sur les nouveaux horizons ouverts aux projets villageois, dans des partenariats inédits avec l'encadrement extérieur – traduisant concrètement le mot d'ordre de Mamadou Dia : « le développement est un contrat entre l'État et la Nation ». Se posait alors le problème des modes d'organisation et des structures. Les conseils villageois traditionnels – conseils des anciens entre les clans familiaux – qu'il n'était pas question d'abolir, se retrouvaient dans leur fonction d'autorités morales garantes de l'identité et des valeurs communautaires. Ils n'avaient pas la compétence pour piloter et gérer les nouveaux programmes de développement intéressant le village. Par contre, ils donnaient leur caution à l'organisation nouvelle, à partir de l'entrée en jeu des animateurs, de structures appropriées à la prise en charge des projets et programmes. Il ne pouvait être question, à ce stade, de proposer des modèles tout faits de structures coopératives, qui se poseraient comme étrangères à la dynamique sociale d'un mutualisme à l'état naissant. On laissait donc chaque communauté organiser son groupement mutualiste villageois (GMV), qui définissait ses propres procédures garantissant à la fois la solidarité de ses membres et la finalité d'intérêt collectif de ses activités. À l'échelon national, le statut de la coopération faisait droit à la création d'Associations d'intérêt rural (AIR), de type pré-coopératif, qui avaient vocation, à partir de leur enracinement social très fort, à créer un nouveau système coopératif « de l'intérieur », en garantissant sa capacité à s'autogérer.

Les nouveaux projets villageois appelaient la formation d'acteurs compétents. Sous le contrôle des nouvelles structures, étaient ainsi désignés des représentants de la communauté chargés de tenir des fonctions techniques

pour soutenir les projets. On utilisait alors la même procédure que pour les stages de 1^{er} degré. Des sessions techniques de 2^e degré étaient organisées par le service de l'Animation en relation avec le Comité de développement du Cercle, pour former des acteurs de l'auto-encadrement des projets et programmes : un « stage santé » conduisait à la formation de « secouristes de village », gérant une pharmacie communautaire – d'autres stages concernaient la production agricole, l'éducation etc. toujours sous la responsabilité de comités de développement villageois. Ce fut le début de la création d'un grand mouvement d'Associations villageoises de développement, inséparables de l'émergence d'un véritable pouvoir paysan émanant de la base. L'utopie du « socialisme africain » commençait alors à prendre forme.

J'ai en mémoire le scepticisme d'un grand expert du Bureau international du Travail de Genève, Jean-Marie Gatheron, de passage à Dakar. J'assistais à une audience que lui avait accordée Mamadou Dia. Bien qu'acquis en Europe aux idées de l'Économie humaine, Gatheron disait au Président : « Sur le plan abstrait, tout ce que vous annoncez me semble passionnant. Mais je doute fort de la capacité des paysans africains, au stade de développement matériel où ils se trouvent, à des lieues de la civilisation industrielle, de donner sens au « socialisme » tel que vous l'entendez. » Dia lui rétorqua : « Allez poser vous-même la question aux paysans, et vous formerez votre propre conviction. » Il me demanda d'accompagner notre visiteur dans un Centre d'animation où une session était en cours. Nous allâmes au Centre de Noto, dans la région de Thiès. Après avoir assisté à une séance de l'après-midi, je demandai au chef de Centre d'appeler quelques participants pour discuter avec mon compagnon. Nous étions en bordure du village, près d'une concession clôturée d'un mur de banco. Je revois encore les jeux du soleil couchant sur l'ocre des briques de terre sèche, encadrant une porte de bois solidement loquée. L'échange se fit avec le truchement du chef de Centre. Gatheron, un tantinet goguenard : « Pouvez-vous me dire ce que c'est, selon vous, que le socialisme ? » Réponse d'un paysan-stagiaire : « Avant, nous les paysans (*beykat* en wolof : travailleurs de la terre), nous étions ici, en dehors des murs, devant une porte comme celle-ci. Nous n'avions pas le droit d'entrer. Nous voyions les Blancs franchir la porte, avec les chefs de l'Administration, passer de l'autre côté. On les entendait discuter, mais on ne comprenait rien. Ils ressortaient. Ils disaient ce qu'ils avaient décidé. Ils donnaient toujours des ordres, et il fallait obéir, sinon on était frappés. Et puis, les temps ont changé. Maintenant, on peut passer la porte à notre tour et, de l'autre côté, on discute avec les gens d'en-haut et on décide nous aussi ce qu'il faut faire. Tu vois, pour moi, c'est ça le socialisme ». Et il ajoute avec un certain

sourire, non exempt de malice : « Mais pour pouvoir passer la porte, il faut avoir la clé. Pour nous, c'est l'Animation qui nous donne la clé. »

Gatheron n'en revenait pas. Il découvrait une autre approche de l'analyse et de l'engagement social, dans un contexte culturel qui, jusqu'alors, lui était apparu radicalement exotique. Tout au long du trajet vers Dakar, il ne tarissait pas de questions, et promit, de retour en Europe, de porter témoignage d'une approche de développement dont il venait de découvrir les lettres de noblesse.

La diffusion du réseau d'animation ne posait guère de sérieux problèmes. La communication coutumière d'un terroir à l'autre facilitait l'extension. La prévision des planificateurs avait déterminé que, sur la période quadriennale, 23 Cercles sur 28 seraient touchés, et 7 500 animateurs villageois formés. À la fin de 1962, au bout de la seconde année du Plan, Ben Mady Cissé, dans un article-bilan¹⁰, note que toutes les régions du Sénégal sont impliquées – la dernière : le Sénégal oriental. 19 Centres masculins fonctionnent, concernant 1 000 villages ayant désigné 3 500 animateurs. On note également que 8 Centres féminins ont été ouverts, répartis sur 5 régions, appliquant la même méthodologie que les Centres masculins, et complétant leur action sur des programmes adaptés. On peut ainsi évoquer un véritable mouvement de participation populaire en milieu rural. On observe aussi les premières expérimentations en milieu urbain, visant à transformer la politique de la Ville.

S'agissant des structures coopératives, le quadrillage avance à un rythme satisfaisant. Albert Ndiaye, directeur de la Coopération¹¹, rapporte pour sa part qu'en 1960-1961, 812 groupements coopératifs (coopératives et AIR pré-coopératives) ont commercialisé, dans les conditions des nouveaux marchés, 170 000 tonnes d'arachide, soit 20 % de la récolte totale. Lors de la campagne 1961-1962, les groupements sont au nombre de 1 123, commercialisant 50 % de la production, soit plus de 400 000 tonnes. L'objectif des 75 % pour 1962-1963 apparaît alors réalisable.

L'étape du dispositif qui manifeste le plus de difficultés est celui des CERP. Une première forme des Centres d'expansion rurale avait été créée avant le

10. Ben Mady Cissé : « L'Animation des masses, condition d'un socialisme authentique », in *Sénégal an 2 par lui-même*, supplément au n° 12 de *Développement et Civilisations*, IRFED, 4^e trimestre 1962, p. 75.

11. Albert Ndiaye, « L'assistance aux coopératives – leur développement », in *Sénégal an 2 par lui-même*, *jam cit.*, p. 85.

déclenchement de la nouvelle politique de Développement. Ainsi que je l'ai mentionné, il s'agissait, alors, de coordonner l'action des différents services de l'Économie rurale dans une même circonscription territoriale de base. La nouvelle formule prévoyait une évolution progressive en deux temps : d'abord procéder à une véritable intégration des représentants de ces services dans l'équipe d'un CER sous direction unique ; ensuite impliquer dans cette structure d'intervention tous les services concourant au développement (santé, éducation, travaux publics...). Les CER, à ce stade, se dénommèrent Centres d'expansion rurale polyvalents (CERP). Cette transformation, qui exigeait une formation appropriée des agents, progressait plus lentement que prévu. Le Plan avait fixé l'objectif de 90 CERP en 4 ans. Dans les faits, en 1961, seuls 33 CER sont intégrés au premier stade sur 90. 15 de plus doivent l'être en 1962, et, cette même année, à cette échéance, les procédures semblent bien rôdées, et le mouvement est appelé à s'accélérer.

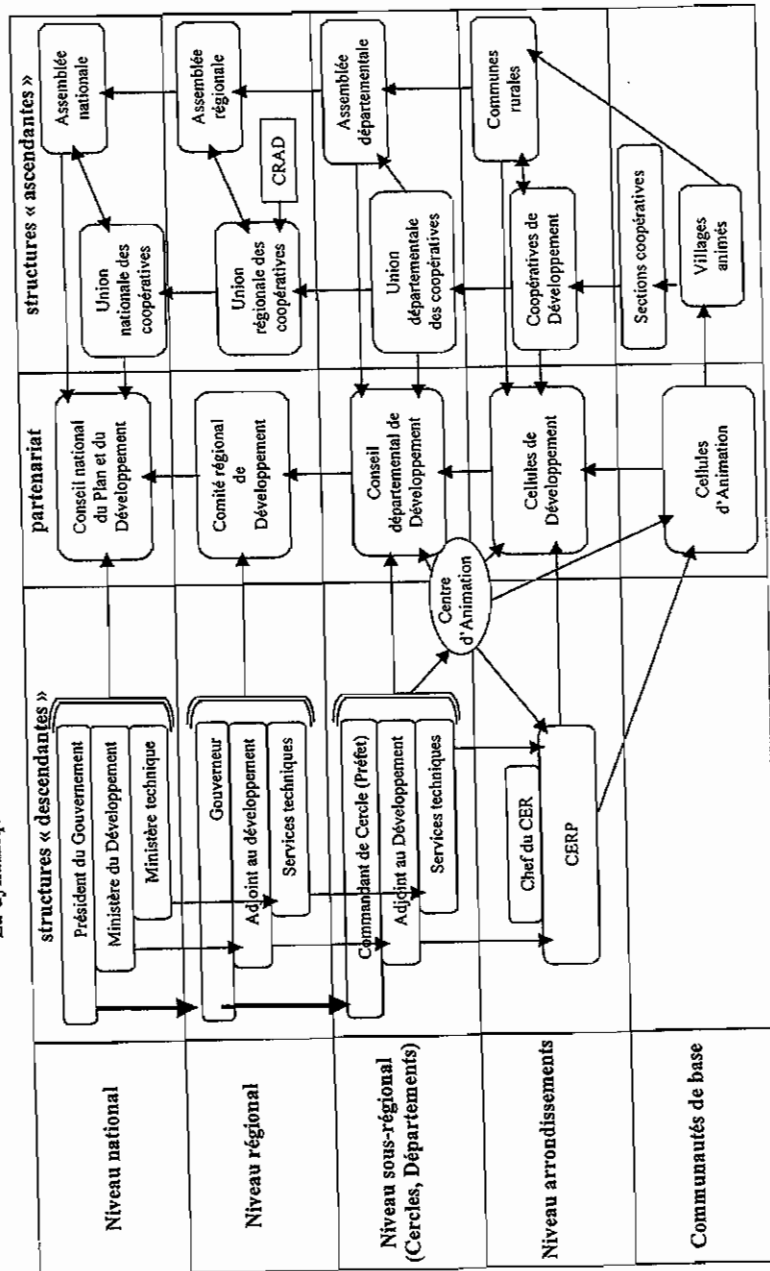
En 1961, la Présidence du Conseil lance l'idée d'un plan de Développement structurel « déterminant d'une façon globale l'évolution des structures de tous ordres appelées à fonctionner de manière intégrée et partenariale, à tous les niveaux ». Mamadou Dia m'ayant demandé de travailler tout particulièrement sur ce dossier avec le Commissariat général au Plan, je fus invité par une inter-commission de l'Assemblée nationale à en exposer les rouages par le détail. Je mesurai alors qu'il n'allait pas de soi, pour la plupart des parlementaires, d'entrer dans une vision dynamique de la vie des structures. Un investissement pédagogique constant était nécessaire, dans l'esprit qui avait présidé à l'organisation du séminaire sur la construction nationale du 26 octobre 1959.

L'économie générale de ce plan structurel reposait sur un double circuit d'instances d'analyse, de décision et d'action à chacun des niveaux de la construction nationale, reliés par une « dynamique ascendante » et par une « dynamique descendante », entre base et sommet. Le développement est en marche lorsqu'à chaque niveau les structures ascendantes et descendantes sont en mesure de nouer ces « contrats », dans l'esprit d'un partenariat cher au président du Conseil, avec, dans toute la mesure du possible, la suppression des goulets d'étranglement dans les canaux de communication, ce qui suppose une « homologie » dans les partenariats à tous les niveaux, et la création d'un commun langage du Développement – l'une des tâches essentielles de l'Animation (voir organigramme page 240).

La Présidence de la République et le Gouvernement, en accord avec l'Assemblée nationale, décident de célébrer, à Dakar, le 4 avril 1961, les fêtes de l'indépendance de façon très solennelle. En effet, la proclamation de l'indépendance du Sénégal s'était faite dans le feu de la « nuit du destin », le 20 août 1960, au paroxysme de la crise de la fédération malienne. À partir de ce moment précis, les reconnaissances internationales s'étaient manifestées par des décisions échelonnées, rendant impossible une célébration à chaud. Dans les faits, les pouvoirs sénégalais considéraient que l'indépendance fondatrice datait du moment où la France avait signé avec le Sénégal et le Soudan les accords de transfert des compétences de la souveraineté internationale, le 4 avril 1960. La première date anniversaire convenait donc parfaitement pour cette commémoration, et le Sénégal décida d'inviter à ces festivités tous les pays avec lesquels il entretenait des relations diplomatiques. De fait, 72 délégations du monde entier se retrouvèrent à Dakar pour ce grand événement. Un lustre supplémentaire devait être donné à la rencontre par la présentation prévue à cette occasion, devant l'Assemblée nationale, du Premier Plan de Développement sénégalais. Il était entendu que Mamadou Dia ferait, devant les députés et les délégations invitées aux fêtes de l'indépendance, une grande déclaration explicitant non seulement le contenu du Plan mais la stratégie et la politique du Sénégal au regard de son propre développement et de ses rapports avec la Communauté des Nations.

Je fus chargé par le Patron de présider le comité d'organisation des festivités, ce qui n'était pas une mince affaire. Je pouvais, fort heureusement, investir dans cette mission les enseignements tirés d'instances comparables, notamment lors de la tenue du Conseil exécutif de la Communauté au Sénégal, en décembre 1959. Il s'agissait non seulement de régler l'agencement des manifestations, mais aussi de prévoir, en tenant compte des impératifs diplomatiques, l'accueil de nombreux invités. Tout se passa sans anicroche, au prix de la mobilisation d'une équipe nombreuse et dévouée. La présence des Ambassades étrangères à Dakar nous offrait un partenariat utile. Du côté français, il n'y eut aucun problème. La délégation était dirigée par André Malraux qui sut, comme à son habitude, délivrer, au fil des rencontres et des réceptions, quelques messages dont la langue n'appartenait qu'à lui. Il eut certaines conversations éblouissantes avec Senghor sur l'art et la poésie, et nous lui organisâmes une visite des œuvres des peintres sénégalais les plus notoires. De là naquit le soutien qu'il apporta, par la suite, à la création de la manufacture de tapisseries de Thiès, à l'initiative du peintre sénégalais Tall Papa Ibra.

La dynamique structurelle du développement au Sénégal (1962)



Légende de l'organigramme des structures de développement

Dans les structures descendantes

À chaque niveau, le « pouvoir exécutif » est institué en « équipe polyvalente de développement », comprenant :

- un responsable global (président du Conseil, dont dépendent les gouverneurs, coiffant eux-mêmes les commandants de Cercle).
- un responsable délégué du précédent pour la coordination exécutive du développement (le ministre du Développement et du Plan, avec ses homologues adjoints au Développement aux niveaux Région et Cercles)
- des responsables techniques sectoriels (coordonnés par les responsables de la ligne précédente : ministres techniques au niveau national, donnant leurs directives techniques aux services correspondants des Régions et des Cercles (sous couvert des gouverneurs et commandants de Cercle et de leurs adjoints au Développement).

Une telle homologie des structures a pour mission de garantir la cohérence dans la mise en œuvre par l'État de sa politique de développement.

Dans les structures ascendantes

- La dynamique part des communautés de base animées, d'où procèdent les cellules d'animation et les cellules de développement – définies ainsi par la Direction de l'Animation : « La cellule, définie théoriquement par les trois facteurs : travail, animation, encadrement, correspond, dans sa réalité géographique, à un groupe de villages répondant aux conditions suivantes : villages proches pouvant être travaillés par une équipe d'animateurs ; villages liés par des problèmes économiques et techniques communs, pouvant donc être mis au travail sur les mêmes objectifs ; villages relevant d'un même encadrement administratif et technique (CER), arrondissement. Il s'agit donc, finalement, d'un groupe de villages qu'on peut animer en commun, qui pourront se réunir facilement, être touchés ensemble, et qui constitueront une unité géographico-humaine de base sous l'impulsion d'une équipe commune d'animateurs¹². »
- Les cellules de développement impulsent le mouvement remontant, où les groupements coopératifs doivent se fédérer à chaque niveau, alors qu'il est prévu de constituer, toujours à partir de la même dynamique, des communes rurales ayant vocation d'instaurer une gestion démocratique des intérêts socio-politiques des communautés.

Des partenariats se nouent à chaque niveau à travers ces comités de Développement – permettant une véritable planification contractuelle, remontante, participative.

¹² Cité dans : Mansour Mbaye, « L'organisation de la vie rurale en Casamance », in *Sénégal An 2 par lui-même, jan cit.*, p. 45-49, qui décrit la mise en place de la politique structurelle à partir de la base, dans la région pilote de Casamance, où il assure les fonctions de responsable régional de l'Animation.

Ce dernier, en effet, s'était engagé dans une passionnante aventure artistique. Il avait observé la tradition des peintures des pirogues de haute mer, valant, aux yeux des pêcheurs, protection magique contre les puissances maléfiques de l'océan, et en avait admiré la force expressive. S'adressant aux gamins de l'entourage familial de ces peintres artisans, il eut l'idée d'en regrouper un certain nombre et de monter avec eux un atelier d'apprentissage du dessin et de la peinture. Il se bornait à leur enseigner des techniques, en se gardant bien de brider leur imaginaire. Le résultat fut impressionnant. Il vint me montrer, au Cabinet, des gouaches superbes. Après un premier temps où les jeunes peintres ne pouvaient se départir d'un cheminement linéaire – comme les bandeaux des bords de pirogues – un moment arrivait où ils s'approprièrent la totalité de la feuille blanche.

Papa Ibra était préoccupé par le risque, pour ces gamins traînant dans la rue, de vendre aux touristes leurs œuvres, qu'il suffirait de recopier en les multipliant pour en tirer, quoique modeste, un meilleur bénéfice. Pour exorciser la tentation du stéréotype, il exigeait de ses jeunes peintres une discipline de groupe interdisant de vendre sans un accord du maître. En contrepartie, ce dernier recherchait les moyens d'assurer leur subsistance. Après l'avoir entendu, nous le fîmes bénéficier de quelques subventions, et lui suggérâmes de se rendre à Paris pour montrer à André Malraux les dessins et gouaches de ses élèves. Cette mission fut organisée, et le ministre français de la Culture ne cacha pas son enthousiasme. Pour éviter toute dérive, il proposa que ces peintures soient traitées comme des cartons de tapisserie, prenant l'engagement de fournir au Sénégal des métiers à tisser de la réserve des Gobelins, et d'envoyer en coopération un maître-lissier. Ainsi les jeunes peintres devinrent des créateurs de tapisseries de haute valeur. Ce fut l'origine de la manufacture nationale de Thiès, dont les créations connurent rapidement une cote internationale de haut de gamme.

De toutes les délégations présentes le 4 avril, celle qui nous donna le plus de soucis fut celle des États-Unis d'Amérique. Elle était dirigée par le vice-président Lyndon Johnson en personne, arrivant à Dakar dans un Boeing spécial, accompagné d'une cinquantaine de personnalités. Un mois auparavant, j'avais reçu une mission du FBI qui avait demandé à explorer en détail tous les itinéraires qu'emprunterait le second personnage des États-Unis, afin de garantir une sécurité sans faille. L'exigeante minutie de mes interlocuteurs allait jusqu'à étudier les plans et les mécanismes des ascenseurs utilisés par leur patron. Il fut fait droit à leur requête. À l'issue des cérémonies, Senghor et Dia, séparément, avaient reçu chacun des chefs de délégation. Je revois encore Lyndon Johnson, à qui son ambassadeur servait d'interprète, discutant en

néophyte absolu et étonné du Plan du Sénégal avec le chef du Gouvernement, qui s'ingéniait à défendre la pertinence et, surtout, l'efficacité de la démarche planificatrice. Une photo sanctionna ces instants mémorables, où l'on voit Johnson, portant d'une main, ostensiblement, l'exemplaire du Plan que son hôte lui avait dédié, et de l'autre le gratifiant d'un vigoureux *shake hands*. L'ambassade m'avait demandé de ménager au grand personnage une brève visite dans un quartier pauvre de Dakar, où il pourrait être photographié serrant la main de jeunes Noirs.

L'un des temps les plus intéressants, pour moi, prit place le lendemain des cérémonies. Tous lampions éteints, Dia m'appela dans son bureau où il recevait Karim Aga Khan, chef de la délégation des Ismaéliens. C'était un beau jeune homme timide et polyglotte, qui avait exprimé le désir de prolonger son séjour pour découvrir le Sénégal. Dia me chargea d'être son initiateur. Le jour suivant, donc, je retrouvai le jeune Aga Khan à l'heure du petit-déjeuner à l'hôtel de Ngor, et nous passâmes la journée ensemble. Je lui fis visiter la presqu'île du Cap-Vert et l'île de Gorée, répondant de mon mieux à ses intarissables questions. Pour sa part, il acceptait, en retour, de répondre aux miennes. Ce fils de Rita Hayworth avait eu une enfance et une jeunesse dorées, engluées dans des conventions étranges : à la fois spirituelles et mondaines, avec la difficulté à se construire une identité. J'appréciais sa très grande curiosité. Il avait, dans ses bagages, des livres de Droit, car il tenait à poursuivre ses études. Il ne me cachait pas les pressions extraordinaires que lui valait sa condition princière et richissime, tant du côté des assauts féminins que des sollicitations des hommes d'affaires, sans omettre le monde des courses de chevaux, dont son père était un aficionado incondicional. Il appréciait cette journée de liberté, et m'en remercia, dans la suite, par une lettre dont le ton rompait avec le protocole.

À travers ces obligations diplomatiques, la grande affaire du moment était la déclaration de Dia à l'Assemblée. Elle fut préparée avec un soin extrême, en relation avec les Services du Plan et du Développement, ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères. Le chef du Gouvernement, s'adressant aux députés et aux délégués étrangers, entendait donner une vue aussi complète que possible non seulement du Plan, dans ses méthodes, ses objectifs, sa philosophie, incluant le projet de société sous-jacent, mais aussi des options politiques et de la stratégie du Sénégal vivant la grande aventure de l'indépendance, dans la voie du « socialisme africain ». Il avait repris, dans son texte, une part des propositions du « manifeste » que lui avait transmis le groupe des jeunes cadres. Il s'attachait à montrer qu'il était essentiel de mener de pair le

recentrage identitaire et l'ouverture au monde, dans une pratique qui se voulait originale et fraternelle. Il insistait particulièrement sur la portée de l'Animation telle qu'elle était comprise au Sénégal, comme ressort essentiel d'une démocratie participative, se réclamant d'une option humaniste, qui ne refusait en rien l'exigence d'une croissance économique et d'une modernisation technologique indispensables au développement. Il en appelait à « l'esprit nouveau » dont il avait fait la règle de fonctionnement de l'État, dès l'indépendance, et il demandait aux puissances de coopération d'accepter la perspective du « développement réciproque » :

Il ne peut plus être question pour nous de nous prêter à des mécanismes d'échanges ou de coopération, qui, en faisant jouer des circuits indirects, aboutissent en dernier ressort à surdévelopper les industries ou les équipements de production des nations déjà développées, et à paralyser par asphyxie ou concurrence insoutenable notre expansion industrielle, ou à fausser l'équilibre de notre consommation par des accords de commerce dont l'esprit s'inscrit à l'encontre des options de notre Plan.

Cette façon de voir touchait aussi les flux des expertises de Coopération :

L'assistance technique loyale est autre chose qu'une institution de charité, un produit d'exportation, un moyen d'intervention dans les politiques intérieures des pays assistés, un transfert de techniques ou de personnels qualifiés. Elle est un stimulant au développement interne, un transfert d'innovation opéré sans arrière-pensée, sans volonté directe de domination et sans calcul matériel [...] Elle doit se présenter essentiellement comme une éthique dans un monde condamné à construire une « civilisation solidaire ».

Dans la conclusion de sa déclaration, Mamadou Dia ne craint pas de s'exprimer selon des accents plus personnels, dans une sorte de profession de foi :

M'adressant à vous en homme politique et en homme de Gouvernement, je ressens de plus en plus le besoin de faire coïncider ces deux missions en moi, et je pense qu'il est nécessaire de réaliser cette synthèse à tous les niveaux de la nation. Nous pensons qu'il faut politiser la vie de la nation entière, mais par le même mouvement, restituer à la politique son sens véritable. Il est temps que nous cessions de faire de la politique selon les termes d'une histoire parlementaire d'Occident qui n'est pas la nôtre. Il ne faut plus analyser selon des données prétendues classiques, qui ne sont pour nous qu'exotiques, et donc artificielles, les termes d'opposition, de majorité, de mandat électoral. La politique, dans une nation en voie de se faire, c'est la technique engagée qui doit permettre de rassembler un peuple pour faire face à l'ensemble de ses problèmes de survie et de croissance. C'est la méthode humaine pour promouvoir le développement de la communauté des hommes en harmonie avec le développement de chaque citoyen. C'est donc pour nous la science socialiste au sens noble par excellence.